

**Déclaration liminaire des élus****FO FINANCES 62****CHSCT du 16 octobre 2020**

Monsieur le Président ,

Suite aux annonces du Président de la République mercredi soir sur la gestion de la crise sanitaire et au regard de la recrudescence de l'épidémie depuis maintenant plusieurs semaines au niveau national et local, de nouvelles mesures fortes ont été décidées par le gouvernement pour faire face au virus covid-19.

Un couvre-feu interdisant les déplacements entre 21h et 6h du matin a été déclaré pour l'ensemble de la région Ile-de-France et pour 8 métropoles, dont la métropole lilloise.

A compter du samedi 17 octobre 2020, l'état d'urgence sanitaire sera de nouveau proclamé par décret.

Par ailleurs, le Préfet du Pas-de-Calais prend le problème à bras-le corps en interdisant l'accès aux établissements de boissons à partir de 22h et en interdisant l'accès aux établissements sportifs du département.

Et vous M. Le Président ?

Quelles seront les mesures mises en œuvre par la Direction dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire notamment en termes d'accueil des publics ? En effet, en pleine période de campagne de recouvrement de taxe foncière, et déjà en campagne de recouvrement pour la taxe d'habitation et de la contribution audiovisuelle, les usagers se déplacent en masse aux guichets.

Qu'en est-il de l'ouverture de la campagne de télétravail ? Allez-vous augmenter non seulement le nombre de bénéficiaires mais également le nombre de jours ? Le contexte actuel rend indispensable une prise de décision très rapide.

Enfin, M. le Président, **FO FINANCES 62** réaffirme son attachement à un véritable dialogue social de qualité et déplore la fin des CHS-CT qui, une fois encore aujourd'hui, démontrent qu'ils ont toute leur utilité et leur légitimité.

**Les élus FO en CHSCT :****Titulaires : Valérie CADET & Laurence DIDAUX****Suppléants :Gautier LEDOUX & Justine KORKUT**